



**SYNDICAT
MIXTE POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DE**
l'Estuaire
DE LA GIRONDE



Bilan du Programme LEADER 2007 - 2013

Estuaire de la Gironde

Octobre 2014

(Le bilan définitif sera établi à l'issue du dernier comité de programmation)

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
1. « Faire de l'Estuaire un univers singulier et à partager » : dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils atteints ?	5
1.1. Objectif 1 : Consolider la démarche engagée par Leader+ en renforçant les liens par la collaboration et la co-construction	5
1.2. Objectif 2 : Poursuivre la préservation d'un cadre de vie de qualité	5
1.3. Objectif 3 : Créer de la richesse localement en s'appuyant sur les ressources naturelles et culturelles	6
1.4. Objectif 4 : Inscrire l'Estuaire comme une destination touristique de 1 ^{er} plan	7
2. Un plan de développement décliné en 6 axes : quels résultats ?	8
2.1. Analyse générale de la programmation	8
2.1.1. 99 projets programmés, dont une majorité en faveur de la structuration touristique	8
2.1.2. Porteurs de projets	9
2.1.3. Un programme largement orienté vers des investissements et de l'événementiel	10
2.1.4. Répartition géographique des projets	11
2.2. Analyse détaillée de la programmation par actions et dispositifs	12
2.2.1. Action 1 : Préserver l'estuaire pour les générations actuelles et futures	12
2.2.2. Action 2 : Maintenir une agriculture à même de renforcer le projet de territoire	13
2.2.3. Action 3 : Structurer le territoire par une offre équilibrée et respectueuse	15
2.2.4. Action 4 : Asseoir la notoriété de la destination Estuaire	16
2.2.5. Action 5 : Ouvrir le territoire pour multiplier les chances de développement	17
2.2.6. Action 6 : Assurer l'efficacité de LEADER par une organisation adaptée	17
3. Organisation et mise en œuvre du programme	19
3.1. Le mode de gouvernance	19
3.1.1. Le comité de programmation	19
3.1.2. Le comité technique	20
3.2. L'accompagnement des porteurs de projets	20
3.3. L'Évaluation	21
3.4. La Communication	21
CONCLUSION	23
ANNEXE 1 : Quelques exemples de projets programmés	24
ANNEXE 2 : Liste des projets programmés	29
ANNEXE 3 : Liste des projets déprogrammés	32
ANNEXE 4 : Liste des bénéficiaires DU PROGRAMME	33
ANNEXE 5 : Répartition géographique des comités de programmation	34
ANNEXE 6 : Les lettres d'informations	35

INTRODUCTION

L'Estuaire de la Gironde est un site majeur du littoral français qui a su conserver, au cours du XX^{ème} siècle, des richesses naturelles et culturelles de premier plan. Ces richesses n'étaient toutefois pas mises en valeur, et l'Estuaire a longtemps eu l'image d'un territoire délaissé. Territoire vaste, aux limites imprécises, séparé par une large voie d'eau et administrativement éclaté entre deux Régions, deux Départements et onze intercommunalités, la notion d'Estuaire comme territoire de projet vit par l'existence du GAL LEADER Estuaire animé par le SMIDDEST. Ainsi, depuis 2000, le SMIDDEST anime et gère ces programmes européens de développement rural.

Élaboré à l'issue du programme LEADER+, conduit de 2001 à 2006, l'ambition du programme LEADER 2007-2013 Estuaire de la Gironde était d'amplifier la structuration et le développement durable de l'estuaire en basant sa stratégie autour de trois axes de développement : le patrimoine, l'agriculture et le tourisme.

➤ **Axe 1 : L'environnement : un patrimoine commun, un levier du développement estuarien**

Compte tenu de la qualité et de la richesse des milieux et des ressources estuariens, mais aussi de leur évolution régressive, les objectifs du programme étaient de les préserver mais aussi de favoriser l'acquisition de connaissances, notamment en sensibilisant les acteurs et la population aux richesses du territoire, et en mettant en place des outils d'observation et de suivi du développement de l'estuaire.

➤ **Axe 2 : L'agriculture, un secteur à fort potentiel dont les mutations nécessitent un accompagnement**

Les rives de l'Estuaire sont bordées de vignes, de marais cultivés et parsemées de forêts. L'agriculture est une activité omniprésente, garante de la qualité des paysages et une source d'emploi. L'objectif du programme était de conforter les exploitations agricoles et de développer leurs activités, et plus particulièrement l'élevage. Il s'agissait également de s'orienter vers des modes de productions respectueux de l'environnement et d'intégrer les agriculteurs dans des logiques de projets de territoire.

➤ **Axe 3 : L'estuaire, une destination touristique à conforter, une notoriété à affirmer**

Malgré les efforts mis en œuvre pour attirer une clientèle touristique sur l'estuaire, l'offre restait incomplète et inadaptée aux besoins et dépendante des pôles voisins (littoraux). Le programme visait donc à structurer l'offre touristique en mettant en place des outils de pilotage, en développant des équipements permettant de mailler le territoire mais aussi en améliorant l'accès et la qualité des sites. Pour asseoir la notoriété de la destination estuaire, le programme encourageait également la mise en place d'animations et des démarches collectives.

1. « FAIRE DE L'ESTUAIRE UN UNIVERS SINGULIER ET À PARTAGER » : DANS QUELLE MESURE LES OBJECTIFS DU PROGRAMME SONT-ILS ATTEINTS ?

Le SMIDDEST anime et gère des programmes LEADER depuis 2000. La programmation 2007-2013 était basée sur les résultats et enseignements de la période précédente, le programme Leader+. Sa stratégie était articulée autour de la valorisation des ressources naturelles et culturelles et avait pour principal objectif de « faire voisiner les deux rives ». En cela, le programme a permis de faire tomber les *a priori* et les cloisonnements et a surtout permis l'émergence d'un « langage commun » autour d'une problématique estuarienne. L'instauration d'un travail collaboratif allant d'une rive à l'autre a été favorisée et l'ensemble des acteurs institutionnels et porteurs de projets ont pu considérer l'estuaire comme objet d'une politique publique d'ensemble. Le programme, par l'intermédiaire de ses instances de décisions, a démontré la convergence d'intérêts publics et privés pour développer la vocation touristique, environnementale et culturelle de l'estuaire.

1.1. OBJECTIF 1 : CONSOLIDER LA DÉMARCHE ENGAGÉE PAR LEADER+ EN RENFORÇANT LES LIENS PAR LA COLLABORATION ET LA CO-CONSTRUCTION

Suite à la présentation de l'étude d'évaluation finale LEADER+, et afin d'en tirer les enseignements, un travail préparatoire à l'élaboration de la candidature 2007-2013 a été engagé par le SMIDDEST avec l'ensemble des partenaires institutionnels et des acteurs du territoire.

Pendant 10 mois, à travers des réunions du comité technique et des comités de programmation, la stratégie a été élaborée avec les contributions de chacun. De manière parallèle, 3 forums territoriaux ont été organisés pour mobiliser les acteurs locaux. Plus de 160 participants, élus, responsables d'administrations, représentants de milieux socio-professionnels et associatifs se sont réunis pour participer à l'élaboration de la candidature.

Dans ce cadre, ainsi que dans celui des comités de programmation, les échanges ont constitué une importante contribution à l'enrichissement des réflexions et au renforcement de la considération de l'Estuaire comme l'objet d'une politique globale.

1.2. OBJECTIF 2 : POURSUIVRE LA PRÉSERVATION D'UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ

L'Estuaire de la Gironde offre une grande diversité de milieux et de paysages et dispose d'un patrimoine remarquable (milieux naturels, architecture...). Afin de préserver ce cadre de vie et les

facteurs d'attractivité du territoire, la stratégie de l'Estuaire était fondée sur la préservation et la mise en valeur des ressources naturelles.

Tout au long du programme, de nombreuses actions ont été mises en œuvre en faveur de la préservation du patrimoine naturel (études pour mieux connaître les milieux et les espèces, actions de sensibilisation à destination du grand public...). Elles ont été portées en parallèle et de manière complémentaire aux actions mises en œuvre dans le cadre du SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés qui a pour but d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux.

Le patrimoine culturel a également été mis à l'honneur. La stratégie initiale était essentiellement basée sur l'amélioration de la connaissance et la valorisation du patrimoine bâti mais elle a évolué en faveur de la préservation du patrimoine immatériel, de l'identité et de la création culturelle, en raison d'un grand nombre de demandes de la part des acteurs locaux.

1.3. OBJECTIF 3 : CRÉER DE LA RICHESSE LOCALEMENT EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES

Afin de créer de la richesse et des emplois, la stratégie a été orientée autour de 2 principaux secteurs d'activités : l'agriculture et le tourisme.

Le volet agricole est un échec. Très peu de projets ont été accompagnés et les collaborations entre structures limitées (voir p15).

Le volet touristique est quant à lui une réussite. Plus de 60 % de l'enveloppe y ont été consacrés.

En particulier, plus de 350 000 € ont été programmés à la création d'équipements touristiques (ponton de Blaye et de Pauillac, aménagement de ports, création d'itinéraires cyclables ou pédestres...). Tous les investissements ont induit un développement, notamment en créant des emplois, mais il est difficilement quantifiable. Par exemple, la création ou l'aménagement de pontons pour bateaux à passagers a permis à des sociétés de croisières de s'implanter dans le secteur, et donc de salarier du personnel et faire vivre l'économie locale (prestations de guides, achats dans les commerces...).

Au-delà des investissements, de nombreuses études ont permis de structurer la filière et la réalisation d'outils de communication a participé à la notoriété de la destination.

1.4. OBJECTIF 4 : INSCRIRE L'ESTUAIRE COMME UNE DESTINATION TOURISTIQUE DE 1^{ER} PLAN

En lien avec la structuration de la destination et la création d'équipements, la communication autour de la destination « Estuaire » a été largement développée et améliorée. En 2006, la publication « l'Univers de l'Estuaire » est parue pour la première fois. Ce magazine annuel présente aux touristes et aux habitants les paysages et les activités proposées sur l'Estuaire. Au fil du temps, d'autres outils ont été mis en œuvre, localement ou à l'échelle estuarienne. Un site internet dédié à la destination a notamment été mis en ligne en 2011, avec pour principal facteur d'attractivité, la création d'un « agenda des croisières » recensant quotidiennement les départs de balades dans tous les ports.

Les acteurs estuariens se sont aussi largement investis dans l'organisation d'événements autour de la voie d'eau : rassemblement de vieux gréements ou encore présence collective à « Bordeaux Fête le Fleuve » sous la bannière « Estuaire Extraordinaire ».

Au cours du programme, les habitants du territoire, et notamment les bordelais, ont pris conscience de l'attractivité de l'Estuaire. Ils sont de plus en plus nombreux sur les rives et sur l'eau. La fréquentation des Offices de tourisme a augmenté de 5% entre 2006 et 2012, et la fréquentation des sites touristiques estuariens a augmenté de 39%¹.

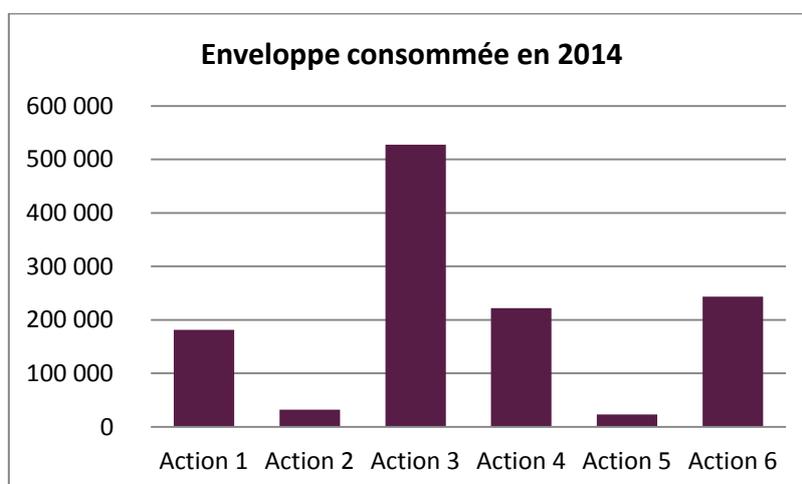
Les résultats de cette notoriété accrue est visible dans la multiplication des reportages locaux et nationaux sur l'Estuaire de la Gironde, avec le Phare de Cordouan comme site emblématique.

¹ Chiffres des Comités Départementaux du Tourisme – 2006 - 2012

2. UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DÉCLINÉ EN 6 AXES : QUELS RÉSULTATS ?

2.1. ANALYSE GÉNÉRALE DE LA PROGRAMMATION

2.1.1. 99 projets programmés, dont une majorité en faveur de la structuration touristique



Actions	Montants programmés	% de l'enveloppe programmé	Montant de l'enveloppe initiale	Montant de l'enveloppe finale	% d'évolution
1 : Préserver l'estuaire pour les générations actuelles et futures	181 700 €	15 %	140 000 €	181 701 €	+ 30 %
2 : Maintenir une agriculture à même de renforcer le projet de territoire	32 253 €	3 %	290 000 €	32 253 €	- 89 %
3 : Structurer le territoire par une offre touristique équilibrée et respectueuse	527 777 €	43 %	470 000 €	597 777 €	+ 27 %
4 : Asseoir la notoriété de la destination Estuaire	221 716 €	18 %	150 000 €	221 716 €	+ 48 %
5 : Ouvrir le territoire pour multiplier les chances de développement	23 288 €	2 %	50 000 €	23 288 €	- 53 %
6 : Assurer l'efficience de LEADER par une organisation adaptée	243 266 €	20 %	200 000 €	243 265 €	+ 22 %
TOTAL	1 230 000 €	61 %	1 300 000 €	1 300 000 €	

Plus de 60% de l'enveloppe ont été consacrés au développement et à la promotion touristique. Tout au long de la programmation, les besoins du territoire dans ce domaine n'ont cessé d'augmenter. Le comité de programmation a donc choisi d'être réactif et d'effectuer les transferts nécessaires. Les crédits des axes au sein desquels il y avait peu de projets ont été progressivement réattribués. C'est pourquoi, les axes 2 et 5 ont eu une évolution négative de leur maquette.

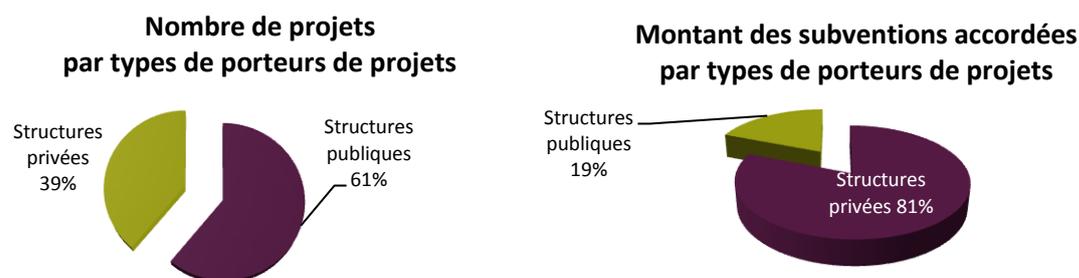
La préservation du patrimoine a également connu d'importants besoins. Le dispositif relatif à la culture a été très sollicité et l'enveloppe a été augmentée de 250 %.

L'axe 6, dédié à l'organisation du programme, a également eu besoin de transferts de crédits. En 2011, une mesure spéciale a été créée et mise en œuvre dans le GAL. Elle permettait aux projets correspondant à la stratégie du GAL mais ne respectant pas les critères de certains dispositifs d'être programmés. Dans ce cadre, une enveloppe de 36 257 € a été utilisée, soit 3% de l'enveloppe globale. L'animation et la gestion du programme ont utilisé 15,6% de l'enveloppe globale.

2.1.2. Porteurs de projets

Au final, (50) porteurs de projets ont bénéficié du programme LEADER 2007-2013. 58 % d'entre eux sont des structures publiques ou des organismes reconnus de droit public (ORDP).

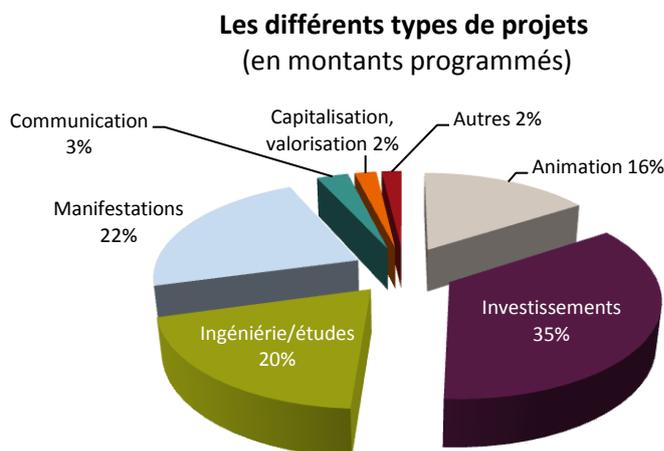
Les structures publiques ou ORDP, ont porté 61% des projets, ce qui représente 81% de l'enveloppe. A l'inverse, 39% des projets ont été portés par des privés, pour 19 % de l'enveloppe.



Cette différence entre les secteurs publics et privés s'explique par l'ampleur des projets portés par les structures publiques (investissements, ingénierie...). Les privés, majoritairement représentés par des associations, ont essentiellement porté des animations et événements, dont le coût unitaire est généralement inférieur à 30 000 €. Cette répartition entre bénéficiaires publics/privés est proche de

la moyenne en Aquitaine puisque, fin 2012, 67% des opérations portées en Aquitaine ont été mises en œuvre par des structures publiques².

2.1.3. Un programme largement orienté vers des investissements et de l'événementiel



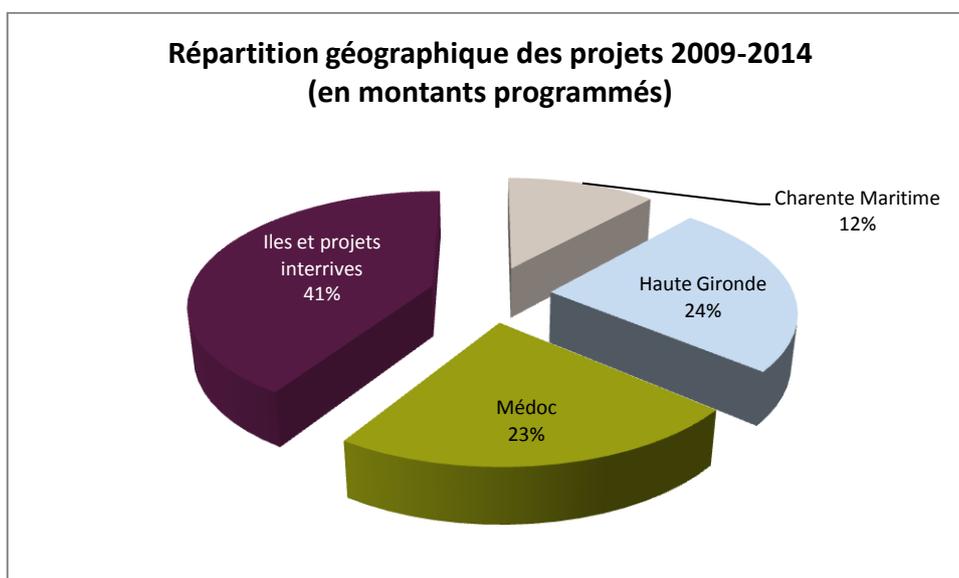
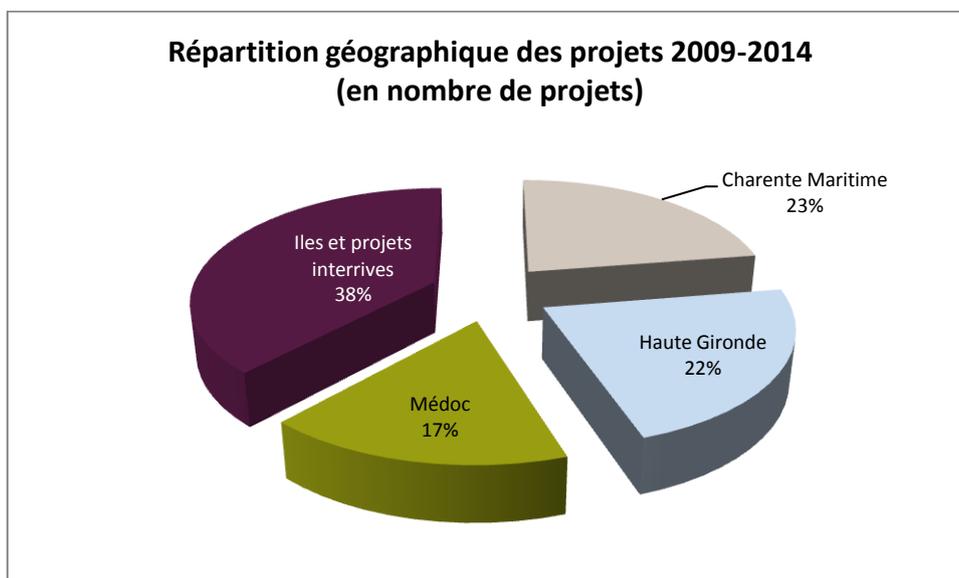
Les principaux types d'opérations accompagnées par le programme ont été les investissements (35%), les manifestations (22%) et les études ou l'ingénierie (20%).

Le comité de programmation s'est toujours montré favorable à l'accompagnement des porteurs de projets pour leurs investissements. Certains concernent de petits projets d'aménagements mais d'autres sont réellement structurants, avec un impact fort sur le territoire et un rayonnement allant au-delà des limites intercommunales (exemple des projets de ponton). Le comité s'est par ailleurs fortement engagé en faveur des investissements dès avril 2011, en réservant une enveloppe de 200 000 €, soit 15% de l'enveloppe globale, aux aménagements de haltes nautiques pour l'accueil de bateaux à passagers. En octobre 2014, 178 900 € ont été attribués à ces projets.

² Évaluation collective LEADER en Aquitaine, chiffres arrêtés en octobre 2012

2.1.4. Répartition géographique des projets

La répartition du nombre de projets et des montants programmés est répartie équitablement sur l'ensemble du territoire avec les projets îliens et interrives qui sont majoritaires. C'est un bon résultat pour le programme puisqu'il a pour objectif de réunir les rives autour de projets communs : 41 % de l'enveloppe y sont consacrés.



2.2. ANALYSE DÉTAILLÉE DE LA PROGRAMMATION PAR ACTIONS ET DISPOSITIFS

2.2.1. Action 1 : Préserver l'estuaire pour les générations actuelles et futures

→ Dispositif 323D : Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel

En quelques chiffres

10 projets programmés

81 000 € de subventions accordées

6,2 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette: - 26 % (maquette initiale = 110 000 €)

Ce dispositif a essentiellement permis de mettre en œuvre des études scientifiques et des actions de sensibilisation de la population à la préservation de l'environnement, ce qui répond en partie aux objectifs du programme. Par exemple, l'association Biosphère Environnement, a réalisé 3 études sur des espèces migratrices en bordure d'Estuaire et fait désormais partie d'un groupement scientifique international sur les estuaires (cf p25).

Toutefois, le dispositif n'a pas contribué aux objectifs de « faire de l'estuaire un territoire pilote au niveau national en matière de préservation » et de « mise en place d'outils de gestion, d'évaluation... de l'Estuaire ». Ce type d'opérations peut bénéficier d'autres sources de financements, plus importants, qui sont déjà identifiés par les maîtres d'ouvrages potentiels. De plus, le SMIDDEST participe à ces objectifs dans le cadre de ses missions avec l'animation du SAGE.

La seule utilisation du dispositif pour des actions de sensibilisation et d'études spécifiques n'a pas nécessité de consommer l'intégralité de l'enveloppe prévue. Elle a donc été diminuée de 26 % au profit d'autres dispositifs.

→ Dispositif 323 E : Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel

En quelques chiffres

15 projets programmés

105 000 € de subventions accordées

8 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : + 250 % (maquette initiale = 30 000 €)

La forte utilisation de ce dispositif fait partie des « surprises » de la mise en œuvre du programme. La majorité des fonds a été attribuée à des associations (72% de l'enveloppe du dispositif) qui ont proposé de nombreuses créations artistiques. Basées sur l'histoire de l'estuaire et de ses habitants, ces créations ont permis de révéler à la population des éléments de patrimoine encore méconnus, essentiellement par l'intermédiaire du travail de médiation effectué en amont. Au-delà de la préservation de la culture estuarienne, de sa mémoire, c'est aussi la qualité du cadre de vie qui a été maintenue et améliorée en proposant de nombreuses activités culturelles aux jeunes et à l'ensemble de la population.

L'une des actions phares mise en place dans le cadre de ce dispositif est aussi l'inventaire du patrimoine architectural et paysager des communes riveraines de l'Estuaire réalisé par le Conseil Général de la Gironde et les Conseils Régionaux d'Aquitaine et de Poitou-Charentes. Cette action, qui se poursuit encore aujourd'hui, est un socle de connaissances et un outil essentiel de préservation et de mise en valeur de l'identité et du patrimoine, mis à disposition des politiques publiques.

Pour rappel, la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti ne faisait pas parti des actions prises en charge par le programme.

L'objectif de préservation du patrimoine naturel et culturel est en partie atteint. La seule intervention du programme LEADER n'est évidemment pas suffisante mais elle a largement participé à la poursuite de cet objectif. Les 25 projets soutenus (pour 14% de l'enveloppe globale), essentiellement portés par des associations, ont sensibilisé la population à la richesse du patrimoine estuarien et ont mis en évidence son intérêt pour ce milieu d'exception.

2.2.2. Action 2 : Maintenir une agriculture à même de renforcer le projet de territoire

Lors du conventionnement, le GAL avait inscrit dans son plan d'action l'utilisation des dispositifs 111, 121 et 124. Suite à des difficultés de mise en œuvre ou l'absence de projets, ces dispositifs ont été supprimés du plan d'action au fur et mesure de la mise en œuvre du programme.

➔ **Dispositif 311 : Développement de l'agritourisme et des activités d'accueil sur les exploitations dans le cadre d'un réseau estuaire**

En quelques chiffres

3 projets programmés

32 384,04 € de subventions accordées

2,5 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : - 71 % (maquette initiale = 110 000 €)

Seuls 3 agriculteurs ont bénéficié du programme, pour un montant total de subvention de 32 384€ (montant total des projets = 265 800 €). L'utilisation de ce dispositif peut être considérée comme un échec. Au fil des réunions du comité de programmation mais aussi à l'occasion du bilan à mi-parcours, plusieurs explications ont été identifiées.

La première est que le périmètre estuarien ne semble pas être pertinent pour traiter de toutes les problématiques agricoles. Seules les exploitations d'élevage sont concernées par les problématiques estuariennes et ont besoin d'un soutien particulier. Un travail d'animation spécifique aurait du être mis en œuvre mais le nombre d'acteurs impliqué était déjà important et le GAL ne disposait pas de moyens suffisants.

A mi-parcours, en mars 2011, les principaux acteurs du monde agricole se sont réunis pour identifier les raisons pour lesquelles peu de projets émergeaient et trouver des solutions. Malgré quelques adaptations (critères, taux de subvention, plafonds...), les dispositifs n'ont pas davantage été utilisés. Une autre solution consistait à établir des liens plus solides avec les chambres d'agriculture et d'autres acteurs, qui, bien implantés sur le territoire, pouvaient constituer des relais du programme mais cela n'a pas pu être mis en œuvre. Seuls quelques rendez-vous et échanges ont eu lieu, notamment autour de la parution d'un article concernant le programme sur la revue mensuelle des chambres d'agriculture.

➔ **Dispositif 341 B : Animation des démarches collectives de développement durable de l'élevage, de valorisation des produits locaux dont les essences forestières et de diversification**

En quelques chiffres

0 projets programmés

0 € de subventions accordées

0 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : - 100 % (maquette initiale = 34 012 €)

Ce dispositif avait été mis en place pour permettre au projet d'un groupement d'éleveurs de créer un atelier de découpe pour faciliter la vente directe. Une étude de faisabilité, réalisée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, a bénéficié d'un avis favorable du comité de programmation mais pour des raisons administratives, la demande de paiement n'a pas été déposée et les 8 000 € de subventions n'ont pas pu être versés.

A ce jour, ce projet n'a pas encore abouti. Le nombre d'éleveurs au sein du groupement de producteurs a diminué, ce qui ne rend plus possible l'investissement tel qu'il a été envisagé.

L'objectif de cet axe n'est pas atteint. Peu de projets ont été accompagnés et les liens avec les principaux acteurs agricoles n'ont pas été consolidés. Toutefois, des actions de valorisation des productions locales ont été menées et soutenues par le programme (6 projets / 21 987 € de subventions). Seulement, le cadre réglementaire des fiches dispositifs ont obligé le comité à les programmer sur un dispositif touristique, et ces actions ne peuvent donc pas être officiellement comptabilisée dans les actions agricoles.

2.2.3. Action 3 : Structurer le territoire par une offre équilibrée et respectueuse

Pour les mêmes raisons que précédemment, le dispositif 331, prévu initialement, a été abandonné et les crédits réattribués.

➔ Dispositif 313-3 : Promotion des activités touristiques

En quelques chiffres

25 projets programmés

521 533 € de subventions accordées

26 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : + 27 % (maquette initiale = 470 000 €)

L'utilisation de ce dispositif est une réussite du programme. De nombreux projets ont été programmés : études, ingénierie, investissements... La maquette financière était insuffisante pour programmer l'ensemble des projets, l'enveloppe a donc été régulièrement abondée par celle des autres dispositifs sous-utilisés.

Le nombre important d'actions financées a démontré l'intérêt des collectivités mais aussi des touristes pour la destination. Les équipements et la structuration réalisés ont permis de considérablement développer l'offre touristique. Depuis 2006, la fréquentation des sites touristiques estuariens a augmenté de 39%.

2.2.4. Action 4 : Asseoir la notoriété de la destination Estuaire

➔ Dispositif 313-4 : Promotion des activités touristiques

En quelques chiffres

30 projets programmés

235 197 € de subventions accordées

18 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : + 48 % (maquette initiale = 150 000 €)

Ce dispositif a permis de mettre en œuvre des outils de communication et de promotion de la destination Estuaire, à travers des publications diverses mais surtout avec l'organisation de 20 événements. Certaines manifestations ont été accompagnées pendant plusieurs années, pour leur permettre de démarrer sereinement (Fête de l'agneau et de l'estuaire, Voiles d'estuaire, Traversée de l'Estuaire...). D'autres ont permis de mettre en avant l'Estuaire à travers des opérations d'envergure régionale (Plein feux sur l'Estuaire, Fête de l'Estuaire) ou nationales (célébration des 400ans de l'allumage du Phare de Cordouan).

Malgré l'abondance de projets il est difficile d'en mesurer l'impact concret. Il est toutefois certain que l'ensemble des efforts en terme de développement et la promotion effectuée ont permis d'accroître l'intérêt des touristes et des habitants pour le territoire, ainsi que l'intérêt des médias nationaux. De nombreux reportages ont été réalisés ces dernières années sur l'Estuaire (JT de 20h et 13h sur TF1 et France 2, Thalassa, Des racines et des ailes...).

2.2.5. Action 5 : Ouvrir le territoire pour multiplier les chances de développement

→ Dispositif 421 :

En quelques chiffres

1 projet programmé (2 dossiers)

23 288 € de subventions accordées

1,8 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : - 53 % (maquette initiale = 50 000 €)

Le GAL n'a porté qu'un seul projet de coopération, mis en œuvre par le Groupement des Producteurs Forestiers du Médoc et un GAL Hongrois. L'objet de ce projet était de faire un échange d'expérience sur la production et l'utilisation du robinier faux-acacia. La technique de gestion forestière française est avancée et a permis aux hongrois de développer de nouvelles pratiques. A l'inverse, l'essence est très peu valorisée en France (fabrication de piquets pour la vigne) alors que les hongrois ont pour habitude de l'utiliser en bois d'œuvre (meubles, parquets...). Les différents voyages d'études ainsi que l'expérience d'un employé sur les 2 sites a permis aux territoires de faire évoluer leurs pratiques et d'envisager de nouvelles perspectives. Dans le Médoc, ce projet a permis de revaloriser la production de robinier.

2.2.6. Action 6 : Assurer l'efficacité de LEADER par une organisation adaptée

→ Dispositif 351 : Mesure spéciale LEADER

En quelques chiffres

3 projets programmés

36 257,38 € de subventions accordées

3 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : - 40 % (maquette initiale = 60 000 €)

Ce dispositif a été intégré au plan de développement en mai 2011, dès la mise en place de l'outil en Aquitaine. Il permet d'accompagner des projets qui répondent aux objectifs de la stratégie et qui ne sont pas éligibles à un dispositif.

3 projets ont ainsi pu bénéficier du programme. Une dotation de 60 000€ lui avait été attribuée lors de sa création mais sa faible utilisation a permis de réaffecter les crédits restants sur les dispositifs classiques.

→ Dispositif 431 : Fonctionnement : animation / gestion du GAL

En quelques chiffres

6 projets programmés

203 133 € de subventions accordées

15 % de l'enveloppe globale LEADER

Évolution de la maquette : + 2 % (maquette initiale = 200 000 €)

En début de programme, la mesure 431B n'étant pas encore ouverte sur le logiciel de gestion du programme, un projet a dû être programmé sur ce dispositif.

Les 5 autres projets concernent les frais salariaux de l'animatrice et de la gestionnaire, ainsi que la création d'un site internet dédié au programme. Bien référencé, il était facilement accessible pour les porteurs de projets potentiels. Ils y trouvaient toutes les informations nécessaires au montage d'un projet. Par ailleurs, le site a été conçu pour être utilisé par les membres du comité de programmation qui retrouvaient, sur une plateforme dédiée, tous les documents préparatoires aux réunions ainsi que les comptes-rendus.

Le programme a respecté la limite imposée par le règlement, à savoir que ce dispositif ne devait pas représenter plus de 20% de l'enveloppe globale. Il a permis, pendant 6 ans, de financer 1,5ETP consacrés au programme.

3. ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

3.1. LE MODE DE GOUVERNANCE

3.1.1. Le comité de programmation

Le comité de programmation s'est réuni à 16 reprises durant le programme dans des lieux différents de l'Estuaire (cf annexe 5). Le double quorum a toujours été atteint.

Le comité de programmation est composé de 26 membres publics et privés à parité. Les partenaires publics représentent les territoires de projets existants sur le périmètre mais aussi les grandes collectivités (conseils généraux de la Gironde et de la Charente Maritime) qui ont inscrit l'Estuaire dans leurs priorités de développement territorial. Les partenaires privés représentent quant à eux les activités concernées par la stratégie de l'estuaire (offices de tourisme, agriculteurs, associations environnementales...).

Le principal rôle du comité de programmation est de statuer et de décider de la programmation des projets. Les dossiers déposés sont présentés et les membres sont invités à débattre sur la qualité de ces projets ainsi que sur leur adéquation avec la stratégie du programme. L'analyse des projets et les débats étaient peu approfondis. Les projets présentés étaient presque bouclés et les membres trouvent difficile de refuser ou modifier un projet qui a mobilisé beaucoup de temps et de travail aux bénéficiaires potentiels, d'autant plus que certains ne se sentaient pas légitimes pour juger de la qualité ou de l'importance d'un projet qui n'était pas dans une thématique qu'ils maîtrisent.

Deux points ont cependant régulièrement été débattus. Le premier concerne l'avenir des dispositifs agricoles. Les besoins de la profession ont régulièrement été rappelés sans qu'aucune solution concrète n'ait été trouvée. Le second débat concerne l'instauration de seuil plancher. Certains membres considèrent que les coûts relatifs à l'instruction d'un dossier sont parfois bien plus élevés que le montant même de la subvention attribuée alors que d'autres considèrent que ces subventions restent essentielles aux associations. Aucun seuil n'a donc été fixé. En fin de programme, il s'avère que les subventions de faibles montants n'ont finalement pas pu être versées puisque les demandes de paiement révèlent que les recettes de ces manifestations sont plus élevées que les dépenses.

A l'occasion du bilan à mi-parcours, réalisé en 2011, le comité de programmation a effectué de nombreuses modifications pour répondre aux besoins des territoires et aux assouplissements proposés par les nouvelles directives (ouverture de la mesure 351 dite « spéciale LEADER »). Tout au long du programme, et notamment lors des derniers comités, de nombreux transferts de fonds entre dispositifs ont été effectués pour permettre à un maximum de projets d'être subventionnés et pour

s'assurer d'une consommation optimale de l'enveloppe. Le comité s'est toujours montré attentif aux besoins du territoire et à la nécessité d'adapter le programme. Toutefois, les membres du comité ont fait part de leur déception de ne pas pouvoir être plus actif et de ne pas pouvoir initier davantage de projets par manque de connaissance sur le fonctionnement et la stratégie du programme.

Le comité s'est engagé à organiser ses réunions sur l'ensemble du périmètre et sur les deux rives. Malgré cette rotation, et les difficultés de passage d'une rive à l'autre, l'éloignement des participants n'a pas freiné leur participation et le double-quorum a toujours été atteint, ce qui a permis de toujours procéder au vote et à la programmation des projets.

3.1.2. Le comité technique

De 2009 à 2011, un comité technique³ se réunissait a minima une fois par trimestre afin de donner un avis motivé sur les dossiers à présenter en comité de programmation. Il émettait également des propositions d'ordres générales sur la stratégie.

Au fil du temps, la participation des membres s'est affaiblie. Seuls les représentants des principaux co-financeurs ont régulièrement poursuivi leur collaboration. Ces réunions permettaient également de préparer les dossiers et les plans de financement.

A l'occasion du bilan à mi-parcours, des questionnaires ont été adressés aux membres. Très peu d'entre eux ont répondu mais il semblerait tout de même que la configuration de ces réunions ne soit pas satisfaisante : manque d'informations sur les projets et manque de compétences des agents pour émettre un avis sur certains projets. Certains membres ont exprimé leur réticence à se positionner sur des projets dont ils ne maîtrisent pas le sujet.

Un comité technique agricole avait été créé mais a été abandonné faute de projets.

3.2. L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

La majorité des porteurs de projets interrogés en 2011 s'est montrée pleinement satisfaite de l'accompagnement de l'équipe du GAL, qui a toujours été disponible. Par ailleurs, tous se sont largement plaints des délais de paiements qui sont beaucoup trop longs et de la lourdeur administrative due à la réglementation du programme. C'est à ce titre que l'accompagnement et le

³ Composition : services techniques du SMIDDEST, des Conseils généraux 17 et 33, des Conseils régionaux d'Aquitaine et de Poitou-Charentes, des pays (Haute Gironde, Haute Saintonge, Médoc) et des Comités départementaux du tourisme 17 et 33

soutien de l'équipe sont indispensables aux porteurs de projets. Une grande majorité d'entre eux ont exprimé leur besoin d'être régulièrement en contact avec les animatrices afin d'affiner le projet mais aussi afin de réaliser un plan de financement et d'être orienté vers les structures pouvant également leur apporter leur soutien. Ce besoin d'accompagnement est d'autant plus important pour les petites structures qui n'ont pas l'habitude des procédures administratives et/ou qui ne disposent pas de moyens humains pour monter les dossiers.

Le travail d'animation consiste à instruire les dossiers et accompagner les porteurs de projets mais aussi à entretenir les réseaux, à communiquer autour du programme et ainsi, à initier des projets. Or, la lourdeur administrative nécessite de passer beaucoup de temps sur la gestion, au détriment de l'animation.

3.3. L'ÉVALUATION

Le GAL s'est efforcé d'évaluer en continu la mise en œuvre du programme. La réalisation des rapports annuels d'exécution a permis tout au long de la programmation de faire état de l'avancement du programme aux membres du comité de programmation ainsi qu'aux partenaires.

Il a également été jugé nécessaire, à mi-parcours, de réaliser une évaluation plus poussée. Réalisée en interne en 4 mois, elle a permis de faire le point sur l'ensemble des sujets : l'organisation interne, la communication, l'efficacité des dispositifs, de l'animation... A travers une analyse chiffrée de la programmation et avec 35 rencontres individuelles (14 porteurs de projets et 21 membres du comité de programmation), l'évaluation a permis de proposer de nombreuses préconisations, qui ont pour la plupart été mise en œuvre, et qui ont permis au programme et au comité de programmation, de s'adapter aux besoins du territoire (suppression de dispositifs, modifications de critères, mise en place de nouveaux outils de communication...)

Une évaluation globale, commune aux 14 GALs Aquitaine a également été réalisée.

3.4. LA COMMUNICATION

Au sein du comité de programmation

Au début du programme, l'équipe du GAL a présenté à plusieurs reprises le programme LEADER, sa stratégie, son fonctionnement... Les entretiens réalisés dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours ont mis en avant le souhait des membres d'avoir davantage d'informations sur les projets

programmés. Les avancées et résultats des projets programmés étaient présentés en fin de comité, selon le temps disponible ainsi que dans une lettre d'information diffusée avant les comités.

Une communication externe développée au fil des années

Quelques mois après la mise en œuvre du programme, un site internet a été créé. Il est difficile d'évaluer sa capacité à initier de nouveaux projets, toutefois, l'intranet destiné aux membres des comités a bien fonctionné. Cette plateforme d'échange leur permet d'accéder aux informations et documents nécessaires à la préparation des réunions.

A l'occasion du bilan à mi-parcours, les membres du comité ont souhaité avoir un retour sur les projets programmés. Une lettre d'information a donc été créée (cf annexe 6) et diffusée régulièrement, qui a également été utilisée comme un outil de communication à destination des porteurs de projets potentiels. Elle a donc été diffusée par mails à toutes les communes du périmètre, ainsi qu'à l'ensemble des partenaires et anciens bénéficiaires du programme (Communauté de communes, associations, chambres consulaires...).

En 2009, au début du programme, plusieurs articles sont parus dans le journal Sud Ouest pour décrire le fonctionnement du programme ainsi que le type d'opérations éligibles. La presse étant invitée aux comités de programmation, des articles paraissaient à l'issue des réunions.

La mise en place d'une stratégie de communication plus offensive a été envisagée mais il a été jugé plus opportun de faire appel à des relais sur les territoires. Une large campagne de communication aurait entraîné une forte sollicitation du GAL alors que peu de projets auraient été éligibles. La stratégie et le plan d'actions ont donc été présentés une nouvelle fois aux acteurs du territoire, et plus particulièrement aux communautés de communes, en juin 2011. Proche du terrain, ces acteurs ont rapidement connaissance de l'émergence de projets et peuvent donc orienter les maîtres d'ouvrages vers le GAL.

CONCLUSION

Au cours des 6 années de programmation, le GAL a su adapter sa stratégie afin de répondre aux besoins du territoire et de lui attribuer l'intégralité de son enveloppe. L'action du GAL en matière de gestion et d'animation a toujours été reconnue par tous, et notamment lors des contrôles et évaluations.

Au-delà de l'efficacité technique du programme, et malgré le manque d'indicateurs qui rend difficile une évaluation de la valeur ajoutée du programme sur le territoire, le résultat de LEADER 2007-2013 est qu'une grande partie des objectifs a été atteinte. La collaboration entre les rives a été renforcée, le cadre de vie continu d'être préservé et amélioré et les ressources naturelles et culturelles permettent de créer de l'emploi et de la valeur ajoutée sur le territoire, notamment en identifiant l'Estuaire comme une véritable destination touristique. Le rôle des deux programmations LEADER, 2000-2006 et 2007-2013, est désormais indéniable dans la réappropriation du fleuve par les estuariens et dans son potentiel de création d'emplois.

La notion d'Estuaire comme territoire de projet a été renforcée mais malgré ces résultats positifs, le GAL ne sera pas candidat à un nouveau programme LEADER. En effet, à l'issue des débats et de la concertation concernant l'élaboration d'une stratégie estuarienne pour la période 2014-2020, aucun consensus n'a été obtenu car le territoire du Médoc a souhaité obtenir un programme LEADER seul. Tous les Pays riverains de l'Estuaire de la Gironde déposeront donc chacun leur propre candidature. Convaincus de la pertinence de la dynamique estuarienne, ils devraient toutefois consacrer un volet de leur plan de développement à l'Estuaire assurant la poursuite de la collaboration entre les rives et les deux départements.

ANNEXE 1 : QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS PROGRAMMÉS

L'aménagement touristique de la façade estuarienne

5 projets programmés
CT des projets = 536 637 €
Montant total de subventions
allouées = 105 038 €
Soit 8% de l'enveloppe globale

Depuis plusieurs années, l'offre touristique fluviale n'a cessé d'augmenter sur l'Estuaire de la Gironde, permettant une découverte du fleuve et par le fleuve. Plusieurs collectivités ont étudié la faisabilité de l'aménagement de la façade estuarienne, et certaines ont abouties à l'aménagement paysager de ports ainsi qu'à l'aménagement de ponton pour l'accueil de bateaux à passagers.

Les aménagements paysagers

Les petits ports représentent l'un des marqueurs paysagers les plus emblématiques de l'Estuaire. Certains n'accueillent plus ou alors très peu de bateaux mais ils symbolisent l'activité passée et sont prisés par les touristes à la recherche d'authenticité. Les collectivités effectuent alors quelques aménagements pour permettre l'accès aux rives et faire des ports un lieu de balade.



Passerelle sur le port de Plassac

Les créations/aménagements de pontons

La filière de la croisière fluviale s'est rapidement développée depuis l'arrivée, en 2011, d'un paquebot fluvial. Des croisières à la journée sur le fleuve sont proposées depuis une dizaine d'années par des opérateurs locaux mais l'ouverture du marché aux paquebots a annoncé un développement très important et l'arrivée de sociétés internationales.

La croissance de l'activité risquait d'être freinée par l'insuffisance, en nombre ou en capacité d'accueil, des infrastructures. Dès décembre 2011, le comité de programmation a donc affirmé sa volonté d'agir pour le développement du tourisme fluvial en lançant un appel à projet et en réservant une enveloppe de 200 000 € pour le financement d'investissements de pontons.

Ainsi, en 3 ans, 4 pontons ont reçu des subventions

déterminantes pour engager les travaux nécessaires.



Viking Forseti – Port de Blaye

4 projets programmés (Callonges/
Blaye / Cubzac les Ponts / Pauillac)

CT des projets = 1 356 178 €

Montant total de subventions
allouées = 178 900 €

D'un camp de baguage ornithologique à la création d'un groupement scientifique international

Depuis 2009, l'association « Biosphère environnement » réalise des études ornithologiques sur les communes de Chenac Saint Seurin d'Uzet et Mortagne sur Gironde. Les différents camps de baguage et de suivi par émetteurs radio ont permis d'identifier et analyser près de 80 passereaux paludicoles. Ce nombre important témoigne d'un passage significatif des espèces sur l'Estuaire de la Gironde. Les travaux de recherches se poursuivent.

3 projets programmés

CT des projets = 99 875 €

Montant total de subventions
allouées = 20 640€

Début 2011, des équipes d'ornithologues se sont retrouvées à Terres d'Oiseaux (parc ornithologique de Braud et Saint Louis) à l'occasion des journées mondiales des zones humides, pour créer un Groupement d'Intérêt Scientifique. Cette démarche, qui est désormais portée par Biosphère Environnement réunit les équipes travaillant sur les passereaux paludicoles dans les estuaires du Golfe de Gascogne (de l'Estuaire de la Loire à l'Urdabai, en Espagne) et vise à réaliser des études à plus grande échelle.

Au-delà de ces études scientifiques, Biosphère est engagée dans une importante démarche de communication auprès du public, des médias... pour faire découvrir le travail de la recherche ornithologique et sensibiliser le grand public à l'importance des zones humides pour le maintien de la biodiversité.



Radio tracking et collage d'émetteur – Campagne 2011



Phragmite aquatique



Gorge bleue à miroir

De nombreuses animations et créations culturelles

Tout au long de la programmation, de nombreux acteurs culturels, essentiellement des associations, se sont rapprochés du GAL Estuaire pour mettre en œuvre leurs projets.

Ces projets ont permis aux habitants et aux touristes d'accéder à des animations de qualité mais leur ont surtout permis de redécouvrir l'Estuaire et son patrimoine sous un nouveau jour. Les représentations ont été effectuées sous forme de documentaires, d'anecdotes transformées en pièces de théâtre et la plupart des projets ont été réalisés avec d'importantes phases de médiation sur le territoire, c'est-à-dire des ateliers d'écritures, audiovisuels... qui ont permis d'ancrer encore davantage la mise en valeur du patrimoine dans les projets.

De plus, le soutien à ces associations a permis de financer quelques emplois.



Représentation dans le cadre du Fort Médoc

Accompagnés à 3 reprises par le GAL, les chantiers théâtres de Blaye et de l'Estuaire ont permis à des compagnies de créer et jouer des pièces de théâtres, dont une grande partie des textes étaient consacrés à l'Estuaire (Petites comédies de l'eau, Vues d'ici, l'Assiette...). Pour la deuxième année, le Festival a proposé quelques dates sur la rive gauche, à Cussac Fort Médoc, ce qui a permis au public de redécouvrir le Fort Médoc.



Affiche du 1^{er} film : « Retour sur l'île »

L'association d'Asques et d'Ailleurs a embarqué les jeunes du territoire à la découverte des îles de l'Estuaire (dans le cadre d'Histoire d'îles, dispositif culturel du Conseil Général de la Gironde). D'après un scénario, les jeunes ont préparé et organisé deux tournages, en 2011 et 2012, sur l'île Nouvelle et sur les rives.

D'autres événements, à la fois touristiques et culturels, ont également été mis en œuvre, tels que Plein Feux sur l'Estuaire. Avec 9 escales et 8 400 spectateurs, l'événement sur le thème de la lumière fut un succès. Du phare de Grave, au port des Callonges, en passant par le phare de Saint Georges de Didonne, c'est un véritable parcours culturel qui a été proposé, où chaque étape était conçue selon le caractère unique des lieux.

Les saveurs et l'agriculture estuariennes mises en valeur par les fêtes locales

Impossible de penser « saveurs estuariennes » sans penser aux aloses, lamproies ou encore crevettes. Au-delà de ces productions, l'estuaire contribue à la richesse des produits cultivés ou élevés à terre.

En hiver et pendant les grandes marées, l'estuaire recouvre les prairies humides, devenus prés salés où sont élevés les agneaux. L'agneau de l'estuaire n'est pas une race ou un label mais il est une réalité gastronomique, mise en valeur chaque été par l'association des moutonniers de l'estuaire. Depuis plusieurs années, l'association organise une fête de l'agneau sur la rive droite charentaise. Au menu : démonstration de tonte et des chiens de bergers, marché et repas fermier mijoté par les agriculteurs membres de l'association.



Au-delà des prairies humides, l'influence de l'estuaire se fait également ressentir dans les terres. Anciennement recouverts par les eaux, les sols du blayais produisent une asperge de qualité, tendre, douce et légèrement sucrée. Fierté gastronomique locale, l'asperge a elle aussi sa fête, chaque printemps à Etauliers. Organisée par la Communauté de Communes de l'Estuaire, cette manifestation accueille un grand nombre de visiteurs. De nombreux stands de producteurs sont proposés, ainsi que des « ateliers du goût » et un repas. L'asperge a reçu son IGP en 2013.



La croissance de la production biologique dans l'agriculture est également importante sur l'Estuaire de la Gironde, et est mise en valeur, depuis 2012 par 2 associations, sur chacune des rives : les Ecoacteurs du Médoc et Graines d'Estuaire. Sur la rive médocaine, à Queyrac, une foire annuelle est organisée avec vente de produits locaux et animations-conférences sur le développement durable. Sur la rive droite, à Mortagne sur Gironde, depuis 2012, les vins biologiques sont mis à l'honneur avec plusieurs stands et des animations-conférences.



Au total, ce sont plus de 21 900 € qui ont été attribués à des associations ou des collectivités pour mettre en valeur les productions locales. Le succès de ces opérations contrebalance l'échec du volet agricole du programme puisque, pour des raisons administratives, ces événements n'ont pas pu être financés sur un dispositif agricole mais sur un dispositif touristique.

Les manifestations nautiques, ambassadrices de la navigation estuarienne

L'Estuaire de la Gironde est un plan d'eau d'exception, tant par ses contraintes techniques (difficultés de navigation) que pour la diversité de ses paysages et des pratiques qu'il propose. La plaisance et les sports nautiques sont essentiellement développés dans l'embouchure, autour de l'agglomération royannaise sur la rive droite et autour du Verdon sur Mer sur la rive gauche.

Afin de promouvoir ces pratiques, le programme LEADER a accompagné certaines manifestations nautiques (compétitions, rencontres de gréement, traversées de l'estuaire en paddle et kayak...) qui permettent de mettre en avant les pratiques et les possibilités de navigation pour les touristes et les habitants (quelques exemples ci-dessous).

6 projets programmés

CT des projets = 97 330 €

Montant total de subventions
allouées = 19 115 €

Les compétitions sportives

En 2012, le programme LEADER a accompagné 2 centres nautiques dans l'organisation de compétitions de catamarans. Au total, ce sont plus de 160 coureurs et des centaines de promeneurs qui ont pu profiter du spectacle à Saint Georges de Didonne et à Meschers sur Gironde. Ces épreuves de sélection ont permis à plusieurs équipages locaux d'intégrer l'équipe de France.



Les rencontres de vieux gréements : Voiles d'Estuaire

Depuis 2006, la Station Nautique de l'Agglomération Royan Atlantique organise tous les deux ans une rencontre de vieux gréements. Elle consiste à parcourir l'Estuaire, pendant 4 jours, avec des escales aussi différentes que possible chaque année. Ce type de manifestation permet à la fois aux plaisanciers de découvrir les potentialités de l'Estuaire et aux habitants et touristes de profiter d'un ballet de voiliers sur l'eau, et d'admirer quelques bateaux du patrimoine.



Voiles d'Estuaire 2012

ANNEXE 2 : LISTE DES PROJETS PROGRAMMÉS

	Nom du projet	Maître d'ouvrage
2009	Animation/gestion du GAL 2008-2009	SMIDDEST
	Développement de l'élevage dans les marais de l'estuaire en Charente-Maritime	SMIDDEST
	Élaboration d'un schéma directeur de développement du tourisme ornithologique sur l'estuaire de la Gironde	SMIDDEST
	Méthodologie pour l'élaboration de plan de gestion de l'eau dans les marais	SMIDDEST
	Estuaire et écrivains d'chez nous	Office de tourisme de Mortagne s/Gironde
	Film documentaire fêtes et foires du canton de St Ciers s/ Gironde	CDC de l'Estuaire
	Fête de l'estuaire et du marais	Comité d'organisation de la foire de Saint Ciers sur Gironde
	Le mois du marais	SM Pays Médoc
	Outils de promotion qualifiant l'offre et structurant l'organisation touristique de la rive droite girondine	SM Pays de Haute-Gironde
	Site Internet Leader Estuaire	SMIDDEST
	De l'idée au projet : gestion forêt morcelée/robinier	GPF Médoc
	Suivi de la migration des passereaux paludicoles	Biosphère environnement
	Animation/gestion du GAL 2010-2011	SMIDDEST
	Aménagement d'un local commercial	EARL Le Taillis
2010	Inventaire du patrimoine culturel de l'estuaire de la Gironde	Conseil Général de la Gironde
	L'Univers de l'Estuaire 2010	SMIDDEST
	Coopération avec le GAL de Feesto Homokhatsag (Hongrie)-Gestion et utilisation du robinier/gestion forestière	GPF Médoc
	Programme de préservation du plateau rocheux de Cordouan	SMIDDEST
	Rénovation d'un bâtiment pour accueillir les Journées Patrimoine...	Commune de Plassac
	Les petites comédies de l'eau/Vues d'ici	Les chantiers théâtre de Blaye et de l'estuaire
	Aménagements et scénographie du bâtiment d'accueil de Terres d'oiseaux	CDC de l'Estuaire
	Étude préalable à la construction de pontons pour bateaux à passagers	SMIDDEST
	Fête de l'asperge du Blayais	CDC de l'Estuaire
	Voiles d'estuaire 2010-Sable mouvant	Station Nautique de l'Agglomération Royan Atlantique
	La remontée de la Gironde	Station Nautique de l'Agglomération Royan Atlantique
	Histoires d'îles 2010-Temps Forts à Patiras	Association Les Gens d'Estuaire
	Histoires d'îles 2010-Vialarue sur l'île Nouvelle	Association Vialarue
	Visite virtuelle du verrou de l'estuaire	CDC de Blaye
	Suivi par radio tracking de la migration du phragmite aquatique	Biosphère environnement
	Vues d'ici	Compagnie Travaux Publics
	Actualisation du schéma directeur.....Fa	SM pour la valorisation su site du Fa
Étude de définition d'un équipement touristique à Margaux	CDC Médoc estuaire	
Étude d'aménagement de la façade estuarienne	CDC Médoc estuaire	

	La fête de l'agneau de l'estuaire	Les moutonniers de l'estuaire
	Élaboration du bilan du tabloïd l'Univers de l'Estuaire	SMIDDEST
	Réalisation d'un reportage photo	SMIDDEST
	Promotion des activités touristiques de la Haute-Gironde	SM Pays de Haute-Gironde
2011	Développement de l'itinérance-randonnée en Pays Médoc	SM Pays Médoc
	Les rencontres de l'Estuaire	Association Les Gens d'Estuaire
	Étude de valorisation du Fort Médoc	Commune de Cussac Fort Médoc
	Étude de valorisation touristique de la propriété Haure	Commune d'Etauliers
	Pôle de création : HI2011	Les chantiers théâtre de Blaye et de l'estuaire
	Le trésor de la nature : HI2011	Pétronille
	Si l'île m'était filmée : HI2011	D'Asques et D'Ailleurs
	Estuaire et écrivains d'chez nous	Office de tourisme de Mortagne s/Gironde
	Création du site internet l'Univers de l'Estuaire	SMIDDEST
	Conception d'un évènement...400 ans Cordouan	SMIDDEST
	Itinérance en vélos électriques	CDC de Bourg
	Promotion des activités touristiques	SM Pays de Haute-Gironde
	La fête de l'agneau de l'estuaire	Les moutonniers de l'estuaire
	La fête de l'estuaire	Conseil Général de Charente Maritime
	Rôle de l'estuaire pour le phragmite aquatique	Biosphère environnement
	Aménagement touristique du port de St Christoly Médoc	CDC Cœur Médoc
	Animation/gestion 2012-2013	SMIDDEST
	2012	SCEA le champ des vignes : aménagement d'un point de vente
Oiseaux de passage		D'Asques et D'Ailleurs
Temps Fort Médoc		Les chantiers théâtre de Blaye et de l'estuaire
Création et animation d'un réseau de développement nautique sur l'estuaire		SMIDDEST
Étude sur le développement du tourisme fluvial et de la façade estuarienne		Office de tourisme du canton de Blaye
Cordouan 2012		SMIDDEST
Promotion des activités touristiques		SM Pays de Haute-Gironde
Les rencontres estuariennes à Lamarque		CDC Médoc estuaire
Élaboration d'une visite de découverte du littoral de Meschers		Office de tourisme de Meschers s/Gironde
Mission Nouvelle		QUIXADA
Ici ailleurs		MC2A
L'assiette		J'adore ce que vous faites
Aménagement d'une passerelle sur le port de St Vivien Médoc		CDC Pointe Médoc
Extension de la halte nautique de Blaye		CDC du canton de Blaye
Sélective Interligues catamarans 2012		St Georges Voiles
Fête de l'asperge du Blayais		CDC de l'Estuaire
Traversée de l'Estuaire		Station Nautique de l'Agglomération Royan Atlantique
Voiles d'estuaire 2012		Station Nautique de l'Agglomération Royan Atlantique

2013	Aménagement de la halte nautique de Pauillac	Commune de Pauillac
	Itinérance sur la route de l'estuaire	CDC Médoc Estuaire
	Étude sur les gorgebleues à miroir	Biosphère Environnement
	Aménagement d'une salle d'accueil oenotouristique	EARL Heraud et filles
	Plein feux sur l'Estuaire	SMIDDEST
	l'Estuaire à "Bordeaux fête le fleuve"	SMIDDEST
	National Hobie Cat 2012	Cercle nautique de Meschers
	Création expo biodiversité et paysage	CREN Poitou-Charentes
	Émissions radio Aqui Fm	Contact 33
	Pistes cyclables CARA	CA Royan Atlantique
	Marché bio Queyrac	Les écoacteurs du Médoc
	Salon des vins bios	Graines d'Estuaire
	Port de Plagne	Commune de Saint André de Cubzac
	Aménagement du port de Mortagne	Commune de Mortagne
	Signalétique Verrou Vauban	Office de tourisme de Blaye
	2014	Ponton Callonges
Ponton Cubzac les Ponts		Commune de Cubzac les Ponts
Animation gestion		SMIDDEST
Aménagement du port de Plassac		Commune de Plassac
Réfection des infrastructures portuaires de Chenac		Commune de Chenac Saint Seurin d'Uzet
Création d'un sentier d'interprétation à Saint Julien de Beychevelle		CDC du centre Médoc
Mise en œuvre d'une stratégie de développement de l'itinérance...	SMIDDEST	
Élaboration d'un projet de monument pour le phare de Cordouan	SMIDDEST	

ANNEXE 3 : LISTE DES PROJETS DÉPROGRAMMÉS

MO	Intitulé du projet	Pourquoi déprogrammer ?
CA Royan Atlantique	Étude de faisabilité pour la création d'un atelier de transformation collectif	Dépôt de la demande de paiement hors délai
Les moutonniers de l'estuaire	La fête de l'agneau de l'estuaire	Montants des recettes supérieurs au montant des dépenses (pas de subvention possible)
Commune de Braud et Saint Louis	Aménagements et scénographie des parcours du site Terres d'oiseaux	Les éléments nécessaires à la rédaction de la convention n'ont pas été transmis au GAL
Conservatoire de l'estuaire de la Gironde	Visite sculptée en rive d'estuaire	Dépôt de la demande de paiement hors délai
Régine BOISSEAU	Création de lieux étapes pour randonneurs	Le permis de construire n'a pas été obtenu.
SMIDDEST	Accompagnement à la gestion naturel de Cordouan	Les éléments nécessaires à la rédaction de la convention n'ont pas été transmis au GAL

ANNEXE 4 : LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME

Biosphère Environnement
Cercle nautique de Meschers
Comité d'organisation de la foire de Saint Ciers sur Gironde
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
Communauté de Communes Cœur Médoc
Communauté de Communes de Blaye
Communauté de Communes de Bourg
Communauté de Communes de la Pointe Médoc
Communauté de Communes de l'Estuaire
Communauté de Communes du centre Médoc
Communauté de Communes Médoc estuaire
Commune de Chenac Saint Seurin d'Uzet
Commune de Cubzac les Ponts
Commune de Cussac Fort Médoc
Commune de Mortagne
Commune de Pauillac
Commune de Plassac
Commune de Saint André de Cubzac
Commune d'Etauliers
Compagnie Travaux Publics
Conseil Général de la Charente Maritime
Conseil Général de la Gironde
Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Poitou-Charentes
Contact 33 (Aqui FM)
D'Asques et D'Ailleurs
EARL Heraud et filles
EARL Le Taillis
Ecoacteurs du Médoc
Graines d'Estuaire
Groupement des Producteurs Forestiers du Médoc
J'adore ce que vous faites
Les chantiers théâtre de Blaye et de l'estuaire
Les Gens d'Estuaire
Les moutonniers de l'estuaire
Migrations Culturelles Aquitaine Afrique
Office de tourisme de Meschers s/ Gironde
Office de tourisme de Mortagne s/Gironde
Office de tourisme du canton de Blaye
Pétronille
Quixada
SCEA Le Champs des vignes
SM du Pays de Haute-Gironde
SM du Pays Médoc
SM pour la valorisation su site du Fa
SMIDDEST
St Georges Voiles
Station Nautique de l'Agglomération Royan Atlantique
Vialarue

ANNEXE 5 : RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES COMITÉS DE PROGRAMMATION



ANNEXE 6 : LES LETTRES D'INFORMATIONS